

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2017**

Nombre des conseillers
élus en fonction : 11

Sous la présidence de M. Paul FISCHER, Maire

Le Conseil municipal de WILDERSBACH s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie le 7 novembre 2017 sur convocation adressée par le Maire le 31 octobre 2017.

Etaient présents : Mme BAUER Myriam, M. FISCHER Paul, M. HALTER Etienne, Mlle JEANNIARD Myriam, M. LUX Martial, M. MATHIS Jean-Marc, M. WIDLOECHER-LOUX Patrick.

Absents excusés : Mlle LUDWIG Michèle, M. MALAISE Damien, M. MICHEL Jacques, M. WALTER Emmanuel (procuration à M. MICHEL Jacques).

Le Conseil a désigné pour secrétaire M. VALENTIN Maurice, attaché territorial.

1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE 2017

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2) PROJET DE PERIMETRE D'UN NOUVEAU SYNDICAT ISSU DE LA FUSION DU SYNDICAT DES COMMUNES FORESTIERES DU SECTEUR DE SAINT-BLAISE-LA-ROCHE ET DU SYNDICAT DES COMMUNES FORESTIERES DU SECTEUR DE SCHIRMECK

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que par courrier notifié en date du 24 octobre 2017, le Sous-Préfet de Molsheim a adressé à la commune un arrêté fixant le projet de périmètre d'un nouveau syndicat issu de la fusion du syndicat des communes forestières du secteur de Saint-Blaise-la-Roche et du syndicat des communes forestières du secteur de Schirmeck.

Il procède à la lecture de l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2017 fixant le projet de périmètre.

Il présente la liste des communes concernées par le projet de périmètre :

- communes membres du syndicat des communes forestières du secteur de Saint-Blaise-la-Roche : Bellefosse, Belmont, Blancherupt, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Fouday, Plaine, Ranrupt, Saâles, Saint-Blaise-la-Roche, Saulxures, Waldersbach ;

- communes membres du syndicat des communes forestières du secteur de Schirmeck : Natzwiller, Neuwiller-la-Roche, Rothau, Schirmeck, Solbach, Wildersbach.
Soit 18 communes au total.

Il donne également les indications suivantes :

- proposition de nom du syndicat : syndicat des forêts communales de la Bruche
- proposition de siège : Maison de la vallée, 114 Grand' rue - 67130 SCHIRMECK

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet de périmètre et donne son accord sur la fusion envisagée
- approuve le projet de statuts du futur syndicat des forêts communales de la Bruche,
- désigne Monsieur Patrick WIDLOECHER-LOUX et Monsieur Martial LUX en qualité de délégués pour représenter la commune au sein de l'organe délibérant du nouveau syndicat issu de la fusion.

Les statuts paraphés, datés et signés par le maire sont annexés à la présente délibération.

3) REPAS COMMUNAL DE FIN D'ANNEE

La fête de Noël communale avec repas pour les aînés est fixée au dimanche 10 décembre. La pizzeria Le Castello fera office de traiteur. La préparation de la salle est prévue le samedi 9 décembre à 14 h.

4) TRAVAUX COMMUNAUX

- Les travaux de réfection d'un mur de soutènement rue des Charbonniers sont achevés.
- La mise en place d'un nouvel escalier intérieur aux anciens logements sociaux sera réalisée avant la fin de l'année.

- Les consultations pour les travaux forestiers 2018 ont été lancées comme convenu.

La date limite de dépôt des offres était fixée au lundi 6 novembre, l'ouverture des plis programmée le lendemain à l'Agence ONF de Schirmeck. Les forestiers de l'UT se réuniront ensuite le 9 novembre afin de vérifier que les entreprises sont à jour au niveau administratif et qu'elles auront la capacité de réaliser les lots dans les délais impartis en fonction des lots qui peuvent leur être attribués. Suite à cette réunion, les offres reçues pour chacun des lots seront transmis à la commune afin de procéder au choix des entreprises.

5) DIVERS

- **JOURNAL** : l'adjointe Myriam JEANNIARD est chargée de rédiger la mise à jour du dépliant de présentation de la commune à distribuer avec le prochain journal communal.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Membres du Conseil municipal,